

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

COMPTE RENDU – RENCONTRE DU 23 OCTOBRE 2014

Personnes présentes : Mme Suzanne Verreault, M. Steeve Verret, M. Chevarie, Mme Véronique Lalande, Mme Hélène Langlois, M. Alain Samson, M. Serge Déry, M. Louis Campagna, Mme Anne Beaulieu, Mme Myriam Demers, M. François Gonthier-Girard, M. Normand Breault, Mme Renée Levaque, M. Anick Métivier

Postes vacants : Secrétariat à la Capitale-Nationale, Comité de relations avec la communauté

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour	<p>Mme Verreault souhaite la bienvenue aux membres du comité.</p> <p>Elle mentionne que la question du secrétariat, suite au départ Mme Corneau, n'a toujours pas été réglée. Anne Beaulieu accepte de nouveau de rédiger le compte rendu de la rencontre en précisant toutefois que c'est la dernière fois qu'elle assumera ce rôle.</p> <p>De nouvelles personnes s'étant jointes au comité, Madame Verreault invite chacun à se présenter et à préciser quel titre il ou elle siège sur le CVAP.</p> <p>L'ordre du jour est ensuite adopté tel que présenté.</p>	<p>Voir, en l'absence du remplacement de Mme Corneau, à la présence d'une personne assumant le secrétariat du CVAP.</p>	<p>Suzanne Verreault</p>	<p>D'ici la prochaine rencontre</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
<p>2. Adoption du compte rendu 18 septembre 2014 et retour sur les suivis</p>	<p>Le compte rendu est passé en revue ainsi que les suivis de la dernière rencontre.</p> <p>Une correction est apportée à la dernière phrase du point 2 qui doit se lire : Il est précisé que la DRSP est toujours membre du CVAP et que monsieur Sebez n'avait pas signifié son absence.</p> <p>Le compte rendu est adopté à l'unanimité tel que modifié sur la proposition de Serge Déry, appuyé par Hélène Langlois.</p> <p><u>Suivis</u> A l'exception des informations spécifiques ci-dessous, les différents suivis sont traités à l'intérieur du point Suivi du plan d'action.</p> <p>Poste à combler Ce point est à l'ordre du jour, au point suivi au plan d'action, mais outre les postes qui étaient à combler, certains changements sont intervenus : Pour le conseil de quartier de Lairet, Mme Myriam Demers succède à M. Jacques Bertrand et Mme Renée Levaque, de la DRSP, remplacera à l'occasion M. Slavko Sebez.</p>			
<p>3. Suivi du plan d'action</p>	<p>Le plan d'action est examiné point par point.</p> <p>Effectuer le suivi des actions en cours</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p><i>Lettre au Directeur régional de la santé publique</i></p> <p>Mme Verreault fait lecture du projet de lettre adressée au Directeur régional de la santé publique et les membres prennent connaissance des modifications proposées par Mme Véronique Lalande. Mme Renée Levaque apporte des précisions sur les motifs qui ont conduit la DRSP à ne pas être présente lors de l'assemblée publique de juin.</p> <p>Après discussion, il est convenu que la 1^{ère} phrase du troisième paragraphe intégrera les deux formules suggérées à savoir « et l'ont <u>perçu comme un potentiel désintérêt, voire un refus de votre organisme</u> », étant entendu que les autres modifications suggérées par Madame Lalande seront intégrées. De plus, le début du 4^{ième} paragraphe se lira : En espérant vous <u>accueillir aux prochaines rencontres et à toutes les assemblées du Comité...</u></p> <p>La lettre, tel que modifiée, est adoptée sur la proposition d'Anne Beaulieu, appuyée par Louis Campagna.</p> <p>Mme Verreault fait par ailleurs mention que, suite à une rencontre qui s'est tenue le 8 octobre, la Direction régionale de la santé</p>	<p>Voir à acheminer la lettre au Dr François Desbiens, directeur régional de la Santé publique.</p>	<p>Suzanne Verreault</p>	<p>Dès que possible</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>publique a déjà confirmé qu'elle maintenait sa présence au sein du CVAP. Lors de cette rencontre, la DRSP a exprimé le souhait que les rencontres se déroulent dans un climat de collaboration et de respect mutuel.</p> <p>Mme Renée Levaque fait lecture de la lettre que la DRSP a fait parvenir à Mme Verreault suite à cette rencontre.</p> <p>Les membres échangent sur le climat parfois tendu des rencontres en rappelant toutefois que le Comité est né dans un contexte de crise. Les attentes sont grandes et, face au peu de réponses obtenues jusqu'à maintenant, l'ampleur de la déception s'apparente pour certains à un gouffre. Les membres se questionnent aussi sur l'utilité du CVAP, notamment en raison des appuis publics quasi inconditionnels aux projets de développement du port de Québec. Certains vont jusqu'à évoquer que la prochain étape pour obtenir des résultats pourrait être la mobilisation citoyenne.</p> <p>Il est rappelé que les invitations lancées aux utilisateurs du port est une bonne stratégie pour obtenir certaines des informations nécessaires à l'accomplissement du mandat du CVAP.</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>Postes vacants Conseil de quartier du Vieux-Limoilou : Comblé par la nomination de M. François Gonthier-Girard.</p> <p>Secrétariat de la Capitale-Nationale : Après 2 relances, un attaché politique de M.Sam Hamad a contacté Mme Verreault et a confirmé avoir en main la demande concernant le remplacement de Mme Corneau et les besoins en secrétariat. Le tout est à l'étude.</p> <p>MDDELCC : Comblé par la présence de M. Normand Breault.</p> <p>Comité de relations avec la communauté : Le représentant devrait être nommé lors de la rencontre du 11 décembre.</p> <p>Mise à jour du tableau des demandes La mise à jour du tableau a été effectuée. M.Mario Girard, pdg du Port, a demandé que certaines bonifications y soient ajoutées.</p> <p>Documenter les matières et les méthodes de transbordement et d'entreposage Les lettres d'invitation aux utilisateurs ont été expédiées. Les entreprises concernées ont été contactées préalablement afin de s'assurer de faire parvenir la lettre au bon</p>	<p>Relancer au besoin le Secrétariat.</p> <p>Faire parvenir à Mme Verreault le tableau mis à jour.</p>	<p>Suzanne Verreault</p> <p>Anick Métivier</p>	<p>Dès que possible</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>destinataire.</p> <p>Émettre des recommandations sur les pratiques à adopter Les membres échangent sur les difficultés d'obtention des données nécessaires pour l'élaboration de recommandations. Il est fait notamment mention que certaines données, auparavant publiques, ne sont plus disponibles en raison des changements dans l'industrie : les critères de confidentialité permettant la diffusion publique ne sont plus rencontrés. Il est demandé de vérifier si, malgré cela, les données jugées pertinentes pourraient être remises au CVAP, en sollicitant pour cela la collaboration des utilisateurs et des ministères concernés</p> <p>Pour ce qui est du solde disponible afin de déterminer les sommes pouvant éventuellement être affectées à des services d'experts, Madame Verreault indique qu'à l'intérieur du budget 2015 de la Ville de Québec présentement en élaboration, c'est une somme de 15 000\$ qui est prévue pour le fonctionnement du CVAP. Les sommes non dépensées du budget alloué en 2014 ne peuvent être reportées en 2015. Elle précise toutefois qu'il pourrait être possible d'aller au-delà de ce budget si cela s'avérait nécessaire.</p>	<p>Explorer les avenues permettant d'obtenir les données non publiques nécessaires au CVAP.</p>		

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>Des questions sont adressées au représentant de l'Administration portuaire sur le processus mis en place lors d'événements environnementaux et sur la possibilité de rendre disponibles à la population en général, et au CVAP en particulier, les registres associés à ces événements.</p> <p>Émettre des recommandations sur le plan des mesures d'urgence en lien avec les installations portuaires Mme Chantal Giguère effectuera deux rencontres, la première, pour les Conseils de quartier, la seconde, pour le CVAP. Les dates des rencontres ne sont pas déterminées à ce moment-ci.</p> <p>Site Internet informatif Ce point est spécifiquement à l'ordre de jour.</p> <p>Réflexion sur le mandat Le comité de réflexion sur le mandat sera composé de Louis Campagna, Anne Beaulieu et François Gonthier-Gignac. Au besoin, M. Serge Déry se joindra au comité, comme substitut.</p> <p>M. François Gonthier-Gignac informe les membres du comité que dans le cadre de son travail, il a parfois des mandats en lien avec les activités</p>	<p>Voir à ce qu'un maximum d'information sur les événements environnementaux soit rendu accessible à la population et au CVAP.</p> <p>Prévoir quelques rencontres dans les prochaines semaines pour une présentation des résultats de la réflexion au CVAP en janvier.</p>	Anick Métivier	Dès que possible

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>portuaires. Il devra donc parfois se retirer de certaines discussions et décisions s'il y avait pour lui des intérêts pécuniaires en jeu.</p> <p>Rendre compte des travaux du comité Pas de suivi particulier sur ce point.</p>			
4. Site Internet	<p>Le processus d'appel d'offres pour l'élaboration du site Internet sera fait en conformité des décisions prises au point 5.</p> <p>Le comité de rédaction de l'appel d'offre sera composé de Myriam Demers et Anne Beaulieu.</p> <p>Le devis devra prévoir une section Intranet, ce qui solutionnera le problème actuel d'accès sur l'espace réservé sur le site de la Ville de Québec. Le site aura son propre hébergement.</p>	Rédiger le devis d'appel d'offre	Anne Beaulieu et Myriam Demers	Rencontre du mois de novembre
5. Règlement interne – Opinions des Affaires juridiques	Le Service des affaires juridiques suggère que les fonds du CVAP soient utilisés selon les décisions prises par la majorité de ses membres réunis en conseil et que le CVAP s'inspire de la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Québec pour conclure des contrats de biens ou de services. Bien qu'il soit prévu que le CVAP puisse se doter de ses propres règles, il est mentionné que la plupart des instances optent pour le cadre financier de l'organisme financeur. Le CVAP intégrera donc les règles	<p>Voir à ce que le personnel de la Ville fournisse les informations manquantes pour la finalisation du Règlement de régie interne et les intègre à celui-ci.</p> <p>Faire parvenir aux nouveaux membres le Règlement de</p>	<p>Suzanne Verreault</p> <p>Suzanne Verreault</p>	<p>Dès que possible</p> <p>Rencontre du mois de</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>ci-dessus mentionnées dans son Règlement de régie interne.</p> <p>Pour ce qui est de la gestion de caisse et du suivi budgétaire, un avis sera demandé au Service des finances. Deux modèles semblent possibles : celui adopté pour le Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec, où les fonds sont gérés par le Service de l'environnement, ou celui adopté par les Conseils de quartier, qui gèrent directement les sommes disponibles.</p>	régie interne.		novembre
<p>6. Autres sujets</p> <p>a) Numéro sériel de rencontre</p> <p>b) Ordre du jour des rencontres</p>	<p>M. Louis Campagna suggère d'ajouter un numéro sériel aux comptes-rendus des rencontres.</p> <p>Afin d'accroître l'efficacité lors des rencontres, il est suggéré de structurer davantage l'ordre du jour en fonction des enjeux majeurs qui doivent être traités</p>	<p>Ajouter un numéro sériel aux comptes-rendus des rencontres.</p> <p>Structurer l'ordre du jour de manière à favoriser que plus de temps soit dévolu aux questions majeures.</p>	Secrétariat	Dès l'entrée en fonction de la personne responsable du secrétariat.
7. Fin de la rencontre	La date de prochaine rencontre sera déterminée suite à l'envoi d'un sondage Doodle.	Faire parvenir aux membres un sondage Doodle.	Suzanne Verreault	Dès que possible.

Rédigé par Anne Beaulieu, le 25 novembre 2014